



### Edito :

Dans un grand magasin, une petite vieille choisit le sac en plastique pour ses achats. La caissière lui reprocha de ne pas se mettre à " l'écologie " et que seuls les jeunes allaient payer pour la vieille génération qui a gaspillé toutes les ressources de la planète !

La vieille femme s'excusa et expliqua: « Je suis désolée, nous n'avions pas le mouvement écologique dans mon temps ». Elle admit qu'à son époque, on retournait les bouteilles de lait, les bouteilles de Coke et de bière au magasin. Le magasin les renvoyait à l'usine pour être lavées, stérilisées et remplies à nouveau; on utilisait les mêmes bouteilles à plusieurs reprises. Et elle ajouta :À cette époque, les bouteilles étaient réellement recyclées, mais on ne connaissait pas le mouvement écologique.

On ne prenait pas sa voiture à chaque fois qu'il fallait se déplacer de deux coins de rues. À l'époque, on lavait les couches de bébé; on ne connaissait pas les couches jetables. On faisait sécher les vêtements dehors sur une corde à linge; pas dans une machine sur le 220 volts. On utilisait l'énergie éolienne et solaire pour vraiment sécher les vêtements. Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologique.

– À l'époque, on n'avait qu'une TV ou une radio dans la maison; pas une télé dans chaque chambre. Mais, c'est vrai ! on ne connaissait pas le mouvement écologique.

– À l'époque, on buvait de l'eau à la fontaine quand on avait soif; on n'utilisait pas de tasses ou de bouteilles en plastique à jeter à chaque fois qu'on voulait prendre de l'eau. Alors qu'avec un mouvement écologique ....

– A mon époque, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologique, mais on vivait chaque jour de la vie dans le respect de l'environnement.

– Alors ma grande, de grâce, ne viens pas me faire ... ch... avec ta morale et commence par changer toi-même de comportement. **Cette fable moderne, issue d'internet, est à prendre au second ou au troisième degré mais tout de même ! Ça donne à réfléchir non ?**

– Ce sera tout pour cette fois

## QUAND LES PÊCHEURS S'EXPRIMENT

Cette lettre date un peu (27 juin) mais mérite d'être publiée pour montrer que les pêcheurs aussi sont exaspérés. Elle a été adressée au président par **Eric AGUILLON, Assistant Territorial Technique à la DDT 37 (Tours)**

Bonjour! Je suis victime comme tant d'autres pêcheurs, de l'abaissement du niveau du Cher! je ne pêche plus depuis le début mai puisque je ne peux mettre mon bateau à l'eau dans de bonnes conditions! de voir l'état de la rivière devant le château de Véretz me file la rage devant l'entêtement du préfet à ne pas vouloir entendre les arguments des gens de terrain! **je suis également administrateur à la Fédération de pêche d'Indre et Loire** depuis de nombreuses années! c'est à ce titre que je tiens au nom de mes collègues à apporter un rectificatif à certains articles et notamment dans la page des niouzes "Menaces sur le Cher" ou l'amalgame est fait entre l'ONEMA dont on se demande aujourd'hui pour qui "ils roulent" des fédérations régionales de pêche qui n'existent pas (UNION régionales de fédérations oui...mais pas de fédérations régionales!) je rappelle que, dans le sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, **la Fédération de pêche d'Indre et Loire s'est toujours prononcée pour UN MAINTIEN DES BARRAGES mais AVEC PASSES A POISSONS!!!!** partagés entre la "continuité écologique" qu'on veut nous faire avaler de force et la pratique de notre loisir dans les meilleurs conditions, que ce soit du bord ou en bateau! Même si nous considérons que le barrage en tant qu'ouvrage est un non sens écologique, ceux du Cher canalisé font partie de l'histoire du Cher! Et comme c'est parfaitement dit dans l'article précité: " Cette rivière s'est trouvé un équilibre écologique et une riche bio-diversité toute seule, malgré ses aménagements par l'Homme" . J'aime les rivières qui vivent au rythme des variations de niveaux mais j'aime tout autant naviguer sur les eaux calmes du Cher avec 2 ou 3 mètres d'eau sous mon bateau et y admirer grâce à sa limpidité retrouvée, la faune insoupçonnée qui l'habite! je connais cette rivière depuis plus de 40 ans et je



n'ai aucune envie de la voir envahie de Jussie ou donner tous les ans le triste spectacle d'une rivière asséchée, une microfaune anéantie pour d'hypothétiques aloses qui n'arrivent même pas jusqu'à Tours!!! Si nos têtes pensantes n'ont pas toujours "tout bon" certaines autres se foutent carrément de notre g.....!!! Pour terminer, j'approuve complètement l'action de désobéissance civile au barrage de Civray et de voir autant d'élus et de non élus se rebeller contre l'autorité, fait chaud au coeur! je ne regrette qu'une chose c'est que notre fédération n'aie pas été plus directement "conviée" à cet évènement. Nous autres pêcheurs ne sommes pas les ennemis des bateliers, des canoéistes et autres navigants. Même s'il y a toujours des mauvais coucheurs, il y a de la place pour tout le monde dès l'instant que le profit ne lèse pas une catégorie ou l'autre d'usagers!!! je rappelle que la pêche a un certain poids économique et qu'elle n'est pas gratuite!!!

**Pour ma part ma démarche est de me faire le modeste porte parole du monde de la pêche et de rappeler que nous avons un intérêt collectif commun** : NOTRE "cher" CHER!!! j'ai fait partie des "pionniers" du "JEAN BRICAU" de Véretz et pris beaucoup de plaisir à m'y investir et à naviguer...donc, on ne pourra pas me taxer de "corporatisme"!!! Bien entendu, mon opinion n'engage que moi, et je passerai peut-être pour un "traître" aux yeux de certains mais je m'en contre fiche!! je n'ai pas la prétention de changer à moi seul le cours des choses, j'aime simplement le Cher qui vit sur ses cailloux et celui qui dort le long des berges...tant que ce n'est pas dans l'excès et je veux qu'on le respecte lui aussi!

Merci de m'avoir lu en espérant que ma prose sera entendue et comprise! C'était une simple mise au point amicale!!!

**NDLR** : nous partageons l'opinion d'Eric AGUILLON. L'amalgame cité n'en était pas un entre l'ONEMA et la Fédération. Cet article a été supprimé du site depuis. Il est vrai que nous avons cité une Fédération régionale alors que ce n'est qu'une union de fédérations, ce qui n'a pas la même portée. Quand à la Fédération d'Indre et Loire nous sommes évidemment satisfait de sa position sur les barrages mais nos contacts avec certains administrateurs et avec des présidents d'APPMA pour mener un combat commun se sont soldés par un désir non avoué de leur part de rester neutres. Cela dit il y avait bien des pêcheurs à la manifestation de Civray et nous n'aurions pas compris qu'il n'y en ai pas.

## QUAND LA REVUE « FLUVIAL » PARLE DE « DEBARRAGE »

Pour l'**Agence de l'eau Loire-Bretagne** qui soutient et finance les actions régionales de l'ONEMA, le terme de "débarrage" est impropre et il conviendrait de lui substituer celui d'"effacement".

Et bien, non ! il n'en est pas question. Ici, à **FLUVIAL**, ce mot "effacement" sera désormais considéré comme un gros mot.

On n'"efface" pas d'un trait de plume des siècles de labeur et d'ingéniosité. Et le mot est d'autant plus injurieux qu'il sous-entend qu'on veut non seulement détruire mais éliminer toute trace de ces ouvrages...

## RECHERCHE LOCAL SEC ET ACCESSIBLE AVEC VEHICULE

**REDIFFUSION** : Les Amis du Cher recherchent un local sec, accessible avec un véhicule, et fermant à clef, pour entreposer leur matériel : panneaux d'exposition, sonorisation, barnums, une remorque, etc. La gratuité serait évidemment accueillie avec plaisir, ou alors avec un petit prix compatible avec nos faibles moyens financiers. Le local serait assuré par notre association.

Nous cherchons dans une zone approximative allant de Veretz à Montrichard mais une position centrale entre ces deux points serait un plus. Vous êtes particulier ? Vous êtes une municipalité ? Merci de nous contacter au 02 34 38 88 80 au par mail à [amis.du.cher@sfr.fr](mailto:amis.du.cher@sfr.fr)



## LE BARRAGE DE VALLAGON – LOIR ET CHER

**Intervenir sur un radier de barrage à aiguilles reste une opération exceptionnelle, remise à plus tard à Vallagon, pour cause de décalage horaire de l'à sec.**

Il ne sera pas dit que l'écluse de Vallagon sur la commune de Bourré ne sorte pas un jour la tête de l'eau. Il s'en était pourtant fallu de peu qu'elle disparaisse complètement sous les pelleteuses, à l'époque où était imaginée une reprise radicale de ces ouvrages pour rendre le Cher à la navigation. « Et puis il y a cinq ans une crue emportait le barrage raconte Michel Delalande, maire de Bourré. « Nous avons décidé avec le nouveau syndicat de restaurer entièrement Vallagon en poursuivant ce même objectif de rendre cette partie du Cher canalisé navigable jusqu'à Tours. »

Six heures pour intervenir avant de libérer la rivière

Reprendre un barrage à sa base, de son radier, nécessite de le libérer complètement de l'eau. Par retenue en amont, il est en effet possible d'assécher la rivière, sans disposer des palplanches, en ne laissant qu'un passage aux écluses dont le niveau est inférieur à celui des barrages. « Nous y sommes parvenus sans difficulté, mais l'à sec total n'a eu lieu qu'à 17 h, au lieu de 11 h, » précise Vincent Loison en charge du suivi technique pour le syndicat. « Cela ne nous laissait pas assez de temps pour travailler avant la nuit. »

« Notre volonté de reproduire la semaine suivante la manoeuvre avec un décalage dans le temps a été stoppée par la police de l'eau 41 qui exige un avis à la batellerie écrit, puis une autre tentative ratée à cause de l'élévation du débit. Donc projet maintenu mais repoussé.

La période de chômage a quand même permis de changer les ventelles et leur glissières de l'écluse de Bléré (37) en ajoutant une étanchéité supplémentaire.

## UN DIALOGUE DE SOURDS

Le mois dernier nous vous faisons part d'un article de la Nouvelle République écrit par Europe Ecologie intitulé « Tout le monde peut gagner à dialoguer » à la suite duquel notre droit de réponse n'a pas été publié. Voici donc ci-dessous quelques extraits du texte rédigé par le président :

*Tout d'abord nous nous garderons bien de qualifier Europe Ecologie d'extrémistes. Mais nous devons dire qu'une branche de l'écologie dont le but avoué est la disparition des barrages du Cher intervient systématiquement dans les structures officielles et par voie de presse pour brandir l'épée de Damoclès dès qu'il s'agit du Cher canalisé. Les Amis du Cher précisent bien que l'écologie n'est pas réservée aux groupes politiques et qu'il faut regarder la réalité en face et sur le terrain avant d'affirmer certaines contre-vérités, pratique facile pour désinformer le public et lecteur du journal .*

*Il est bien dit dans cet article qu'il désirent créer une zone touristique » hors barrages » , une façon plus soft pour s'exprimer sur leur suppression.*

*Ce qui est parfaitement faux c'est d'affirmer qu'il n'y a que trois bateaux sur le Cher ! C'est une citation démagogique destinée à leurrer l'opinion.*

*Les lecteurs doivent savoir qu'en dehors des trois bateaux à passagers cités il y a le ski nautique, les canoës en pleine expansion, les bateaux de plaisance en pleine expansion également avec plus de 65 unités cette année, les bateaux-patrimoine de marine de Loire qui font découvrir les merveilles du Cher , et qui ne pourraient plus le faire sur les cailloux comme cette année particulièrement sèche.*

**Les Amis du Cher ont toujours préféré le dialogue quand il y a matière à dialoguer mais il ne peut y avoir de « compromis » sur la base de dictats ou de ségrégation d'usagers.**

## SUR VOS AGENDAS

**FÊTE DES BERGES A VERETZ : les 7 et 8 juillet**

**CHER EN FÊTE 2012 : les 1 et 2 septembre à CHISSEAUX – Nouveau menu pour le samedi soir.**



La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 27 janvier 2012 à l'hôtel d'EFFIAT à MONTRICHARD (41) à 20h30 . Nous accueillerons dès 20h00 celles et ceux qui ne seraient pas encore acquittés de leur cotisation 2012 . Rappel des tarifs :

**16 euro pour une personne, une collectivité ou une association. 20 euro pour un couple**

## REUNION-DEBAT A SAINT-AIGNAN

Nous étions invités à la réunion-débat organisée par la communauté de communes de Saint-Aignan Val de Cher ce 7 décembre. Deux personnes autorisées : ce fut le président Roger Bernard Bouyrie accompagné du vice-président Lionel Chanteloup . But : Présenter les enjeux et les difficultés de la problématique du Cher afin que les invités aient un niveau d'information équivalent. La présentation de Vincent Loison, technicien du syndicat du Cher fut exemplaire. Devant la complexité du sujet il a su synthétiser l'ensemble avec une clarté évidente mais qui représente une analyse et un travail important. Tous les élus présents s'accordent pour travailler sur un projet de développement économique et touristique de la vallée. La tâche n'est pas simple mais la détermination devrait l'emporter, du moins nous l'espérons. Si Monsieur « Cher » existe en 37, le Monsieur Cher du 41 reste à nommer ( le plus rapidement serait le mieux). Le premier enjeu est de constituer un groupe de travail pour aller vers une reprise indispensable de la domanialité du Cher.

Peu de débat mais quelques interventions. La position de notre président qui ne s'est pas exprimé sur place : « sauvegarder l'existant est insuffisant. Il faut être plus ambitieux et promouvoir toute la vallée en élargissant l'offre touristique. Justifier les barrages en dépend » . Quand à notre vice-président il a évoqué et demandé que l'ONEMA fasse des comptages d'Aloses à la rivière de contournement de Tours. Le système de comptage ne sera pas installé ( trop Cher) . On continuera donc tous les raisonnements de la migration au bénéfice du doute. Seul un observatoire de passage est ou sera installé.

Quoi qu'il en soit cette réunion fut très positive pour fédérer tous les esprits vers un travail commun.



**SAMEDI 17**  
décembre  
14H - 18H

des idées lumineuses vous attendent à l'atelier de  
Jean-Michel DALUZEAU, verrier, 1 les Isles, à VERETZ

**DIMANCHE 18**  
décembre  
14H - 18H

avec

GAZOUx (peinture)  
Marie-Hélène CHEVIGNY  
(sculptures)

Elisabeth GUIOT (verre)  
Clotilde BARCAT (bijoux)



**LES AMIS DU CHER VOUS SOUHAITENT  
DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE**

Sites internet : [www.amis-du-cher.org](http://www.amis-du-cher.org)

[www.amis-du-cher.fr](http://www.amis-du-cher.fr)

Rédaction : [infos@amis-du-cher.fr](mailto:infos@amis-du-cher.fr)